



APPEL À CANDIDATURES POUR L'EXPLOITATION D'EMPLACEMENTS POUR UNE BROCANTE

1. OBJET

La ville de Rémire-Montjoly lance un appel à candidatures en vue de l'exploitation d'emplacements dans le cadre d'une brocante prévue, le dimanche 8 juin 2025 sur le territoire communal. Cette vente au déballage est ouverte aux particuliers non professionnels qui vendent exclusivement des objets personnels et usagés.

Afin de garantir une parfaite égalité de traitement entre l'ensemble des candidats potentiels, le présent appel à candidatures et le règlement associé ont pour objet une procédure de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public communal (AOT), en vue de l'application de l'article L.2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

2. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

La brocante se déroulera le **dimanche 08 juin 2025** sur le parking du plateau sportif du vieux chemin situé rue du vieux chemin (place du marché de montjoly).

2.2 Horaires

L'installation et la désinstallation s'effectueront comme suit :

- Montage exposant : de 6h45 à 7h45
- Ouverture au public : de 8h00 à 15h00
- Démontage exposant : de 15h00 à 16h00

Les participants s'engagent à respecter scrupuleusement les horaires d'ouverture et de fermeture de la brocante.

2.3 Conditions d'occupation du domaine public

- L'occupation est précaire, révoquée et strictement personnelle. Elle ne peut faire l'objet d'une sous-traitance ou sous-location,
- L'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT,
- L'installation est autorisée pour une durée d'un jour,
- L'autorisation n'est pas constitutive de droits réels,
- Toute modification de l'occupation sera soumise, au préalable, à l'accord de la commune de Rémire-Montjoly,
- La redevance d'un montant de 30 euros relative à l'occupation du domaine public fixée par délibération du conseil municipal.

2.4 caractéristiques des emplacements

Chaque exposant disposera :

- d'un emplacement de 25 m² (5x5m)
- 1 table et 1 chaise pourront être fournis à la location (13 euros)

3. INSCRIPTION

3.1 Pièces à fournir

Tout candidat à un emplacement devra obligatoirement fournir l'ensemble les documents suivants :

- le formulaire de candidature dûment complété et signé par le candidat,
- l'attestation de non-participation à 2 autres ventes au déballage,
- le règlement intérieur dûment signé,
- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

3.2 Date limite de remise des candidatures

Les dossiers doivent être déposés au plus tard, le **lundi 26 mai 2025 à 13h45** par messagerie électronique : hdv.secretariat.maire@orange.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de la ville de Rémire-Montjoly
Avenue Jean-Marie Michotte
97354 – RÉMIRE-MONTJOLY

4. CHOIX DES CANDIDATS

A l'issue du processus de sélection, le candidat retenu se verra remettre une autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal, après le règlement de sa redevance.

Les candidats non retenus seront informés par courrier électronique.

Toute demande déposée hors délais ne sera pas traitée.



**VENTE AU DEBALLAGE - DEMANDE D'EMPLACEMENT
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Courriel : Téléphone :

DESCRIPTION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Site : parking du plateau sportif du vieux chemin (rue du vieux chemin)

Nature de la vente :

.....

Date de l'occupation : le 8 juin 2025

- Mise à disposition d'un emplacement de 25 m² (5x5m) : **30 euros**
- Logistique facultative : **13 euros** (1 table et 1 chaise) oui non

PIÈCES A FOURNIR

- Le présent formulaire de candidature dûment complété et signé par le candidat,
- L'attestation de non-participation à 2 autres ventes au déballage, dûment complétée et signée,
- Le règlement intérieur, dûment signé,
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Rémire-Montjoly, le

[Signature]

En soumettant sa candidature, le demandeur atteste avoir pris connaissance et approuvé l'ensemble des modalités de participation mentionné dans le règlement intérieur. Les dossiers incomplets ne pourront être pris en compte.



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'UN PARTICULIER
DE NON-PARTICIPATION A 2 AUTRES VENTES
AU DEBALLAGE**

Vente au déballage organisée par la ville de Rémire-Montjoly, le dimanche 8 juin 2025, parking du plateau sportif du vieux chemin (rue du vieux chemin) de 8h00 à 15h00.

Je soussigné(e)

Né(e) le à et

Domicilié(e).....

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,

ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à

..... le.....

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à Rémire-Montjoly, le

[Signature]